

L'avenir de l'Église au Québec
Assemblée plénière des évêques catholiques du Québec
Vendredi 5 mars 2021

Réflexion du Bureau de direction des économistes
Sur les répercussions de la pandémie de la Covid-19 sur notre Église au Québec

La pandémie aura des répercussions importantes sur notre Église en mettant en lumière la fragilité économique et matérielle de notre institution et la nécessité d'une mise à niveau de notre organisation. Tout en respectant la Mission spécifique de notre Église, nos défis ne sont pas différents de ceux qui attendent l'ensemble des organisations de la société civile. Cette crise sanitaire ne fait qu'accroître les enjeux financiers auxquels nous faisons déjà face et nous fait davantage prendre conscience de la précarité de notre structure. Dans les faits, la pandémie accélère un processus de réflexion enclenché depuis un certain nombre d'années.

Les bâtiments

Nous possédons un parc immobilier qui a été construit en fonction des besoins d'une autre époque. Dans la majorité des cas, nos bâtiments sont trop grands et peu adaptés à nos besoins actuels. La surcapacité d'accueil à nos célébrations est énorme et les coûts de maintien annuel sont très importants (électricité, chauffage, assurance, etc.).

L'état de vieillissement avancé de plusieurs de nos églises nécessite des réparations majeures dont les coûts sont de plus en plus élevés et dont le financement ne peut être assumé par les opérations courantes et de plus en plus inaccessibles par les activités extraordinaires de collecte de fonds. La contribution gouvernementale du ministère de la Culture et des Communications ne suit pas la progression des coûts des réparations majeures et l'on ne peut pas mettre beaucoup d'espoir de bonification puisque l'orientation du Ministère est plutôt d'élargir l'assiette des bâtiments accessibles aux subventions gouvernementales, en incluant ceux cités par les municipalités.

L'essoufflement des membres des Assemblées de fabriques face aux défis de la gestion des bâtiments se traduit par un désengagement progressif qui peut aller jusqu'à un abandon au solde des diocèses. Cela nous conduit inévitablement à envisager, de façon encore plus urgente, une rationalisation de notre parc immobilier. Cela doit se faire par un plan immobilier diocésain en ciblant un nombre restreint de lieux de culte à conserver pour répondre aux besoins nécessaires et actuels de nos communautés chrétiennes, et ce, dans une vision véritablement réaliste. Cela devrait conduire à un autre plan, celui de la gestion des églises excédentaires disponibles à un changement de vocation et/ou de propriétaire. Il faut donc se poser la question : « De quelles églises avons-nous vraiment besoin et en avons-nous les moyens ? ». Nous devons être proactifs dans la gestion de nos infrastructures en évaluant clairement les coûts pour les maintenir à court, moyen et long terme par rapport aux capacités financières et aux besoins des communautés. La conclusion sera sans doute de prendre la décision difficile de se départir des églises excédentaires allant jusqu'à en démolir si une vente s'avérait impossible. Même si cela pouvait amener des réactions d'indignation, voire de colère, cela permettra de libérer d'importantes ressources financières qui pourront être investies dans la mission d'évangélisation. Il faut développer

une attitude plus rationnelle qu'émotive à propos des bâtiments. La mission première de l'Église est l'évangélisation. Les ressources financières devraient être consacrées en priorité sur les actions concrètes d'évangélisation sur le terrain. Une Église à l'écoute des aspirations et des attentes de ses membres suscitera de nouveaux engagements de ceux-ci au sein de la communauté et un souci de contribution financière.

Nous nous retrouverons rapidement, si ce n'est déjà le cas, face à un passif financier inquiétant lié aux bâtiments qui ne pourront être maintenus comme lieux de culte et qui ne trouveront pas un preneur externe. De là l'urgence de s'assurer que les fabriques ne seront pas maintenues jusqu'à l'épuisement complet de leurs liquidités de sorte que le fardeau financier ultime serait transmis aux diocèses. Le tournant missionnaire devrait être l'occasion, entre autres, de regrouper les forces vives actives, en pastorale évidemment, mais aussi dans les structures légales et administratives avant de frapper le mur qui s'approche très rapidement. Cela ferait moins mal de prendre les décisions difficiles alors qu'il en est encore temps plutôt que de rentrer à toute vitesse dans un mur qui ne disparaîtra pas comme par magie.

Les entrées de fonds

Le vieillissement des personnes fréquentant régulièrement nos églises et la modification de leurs habitudes de vie au sortir des restrictions sanitaires nous permettent d'estimer une décroissance permanente des revenus reliés aux activités courantes (quêtes, dîme, dons, etc.). En effet, nous sommes portés à croire que la fréquentation de la messe et des autres activités pastorales ne sera plus la même après la pandémie. Même chez les personnes âgées, on peut penser que l'éloignement de la fréquentation régulière de l'église suscitera un éloignement de leurs préoccupations quant aux besoins financiers de leur paroisse de sorte qu'elles seront moins portées à contribuer à des collectes de fonds extraordinaires ou à dons majeurs tels les legs testamentaires. Les célébrations de Noël, de Pâques, des baptêmes, de l'initiation sacramentelle, des confirmations, des mariages et des sépultures ne reviendront pas au niveau pré-pandémie. Ces activités étaient l'occasion d'aller chercher des fonds de la part des plus jeunes générations dont la contribution financière est souvent limitée à leur participation aux célébrations marquant les rites de passage.

Le personnel

La suspension obligatoire des activités a provoqué chez plusieurs membres du personnel pastoral et administratif des inquiétudes pouvant dégénérer en lassitude et en vieillissement accéléré. Le personnel, incluant les bénévoles, reprendra le collier avec une ardeur certainement modifiée. L'arrivée de sang neuf serait souhaitable pour redynamiser l'annonce de la Mission, mais nos atouts pour attirer de nouvelles ressources humaines et les rémunérer équitablement sont limités. Le monde dans lequel évoluent les diocèses et les fabriques est beaucoup plus complexe qu'autrefois. La gestion des ressources humaines, tant sur les plans pastoral et administratif que bénévole, est complexe. Plusieurs lois encadrent la gestion des ressources humaines et leur non-respect peut être très coûteux. Plus spécifiquement dans notre champ d'expertise, il est important de souligner que l'utilisation de systèmes comptables informatisés, les nombreux renseignements à fournir à divers organismes gouvernementaux, les demandes de subventions, la gestion de regroupement de paroisses, etc., exigent des compétences qui dépassent les aptitudes de bonne volonté. Il est primordial de repenser la façon d'embaucher notre personnel. Les valeurs chrétiennes devront toujours être prises en compte, mais il faudra s'assurer de rechercher du personnel ayant les qualifications permettant de faire face à la complexité

des exigences actuelles. Ces personnes devront, évidemment, être mieux rémunérées, mais leurs compétences permettront d'avoir une gestion plus efficace et sans aucun doute rentable.

La reprise de nos activités régulières doit passer par une refonte en profondeur de nos moyens d'entrer en relation avec les gens. La pandémie marquera certainement la fin d'une longue époque durant laquelle les lieux de culte constituaient l'endroit principal de nos activités. Nous avons dû innover et nous réinventer. Des célébrations à la radio ou sur Internet, des groupes de prières par Zoom, de la pastorale à distance et des célébrations avec des protocoles serrés, voilà autant d'innovations que nous avons été obligés de mettre en place. Nous avons habitué des personnes à d'autres façons de faire tout en essayant de nourrir ceux qui souhaitent que tout soit comme avant. Nous croyons qu'il est impossible de croire que la fin de la pandémie ramènera les gens à pratiquer comme avant, avec les conséquences que nous avons identifiées plus haut.

Le virage important que le personnel doit prendre pour s'adapter à la réalité actuelle ne peut être évité et il y aurait intérêt à s'inspirer des virages qui devront être pris par l'ensemble des organisations civiles sans pour autant nous éloigner de notre mission spécifique. Cela devrait se réaliser par la mise en place des moyens et des outils actualisés et concrets en lien avec le tournant missionnaire afin de devenir réellement une Église en sortie au cœur du monde d'aujourd'hui. La pandémie a habitué les gens à moins se déplacer pour combler leurs besoins et nous devons apprendre à travailler avec cette nouvelle réalité.

L'enjeu de la gestion du personnel constituera un défi de taille au cours des prochaines années et elle ne pourra se faire qu'en collaboration étroite entre les diocèses et les paroisses. La dualité diocèses-paroisses doit s'estomper au profit de la vitalité des communautés chrétiennes.

Des défis

Urgence pour les diocèses et les paroisses de prendre position sur les lieux de culte nécessaires à la poursuite de la Mission.

Mise en place et entretien de contacts avec les milieux, principalement avec les municipalités et les divers organismes dans le but d'identifier et réaliser des collaborations.

Collaboration plus étroite des diocèses avec les Assemblées de fabriques. Le temps est venu où les diocèses doivent inviter les fabriques à recourir plus régulièrement à des services professionnels dans la gestion de certains dossiers et d'en assumer une partie des coûts afférents (architectes, ingénieurs, notaires, avocats, experts en relations de travail).

Importance de sensibiliser les fabriques qui exploitent des cimetières aux responsabilités civiles qu'elles doivent assumer en vertu d'engagements contractuels susceptibles de représenter des passifs financiers élevés sur une longue période.

Implication plus régulière des diocèses dans la vie des paroisses, non pas dans une approche de surveillance et d'autorité, mais dans un esprit de travail en équipe afin d'identifier ensemble les actions à poser et d'en assurer le suivi systématique.

Nécessité pour les diocèses d'offrir aux paroisses des services administratifs centralisés puisqu'ils seront de moins en moins en mesure d'en maintenir soit par manque de personnel, de fonds ou de travail bénévole.

Développement de nouveaux moyens de travail et de communication pour garder contact avec la société actuelle afin de faire connaître notre Mission et de susciter l'adhésion à notre organisation et surtout à nos valeurs.

Ajustement de notre sentiment d'appartenance à la communauté de croyants plutôt qu'à l'église et au territoire actuels de la paroisse.

Conscientisation au fait que les avoirs des fabriques ne nous appartiennent pas, que nous en sommes seulement les intendants, au service de la Mission.

En conclusion

L'heure est venue de prendre position sur ce qui compte vraiment et sur les moyens pour vivre aujourd'hui la Mission. Tout ce qui nous arrive actuellement est une occasion de grandir ensemble et de réaliser que nous sommes tous et toutes les partenaires d'un même projet qui devrait se réaliser dans l'unité. Surtout, il faut réfléchir à l'héritage que nous voulons laisser aux générations futures.

Le 10 février 2021

Le Bureau de direction des économes :

M. Denis Charpentier, économe du diocèse de Saint-Hyacinthe, président
M. Christian Émond, économe du diocèse de Baie-Comeau
Mme Carole Garceau, économe du diocèse de Joliette
M. Sylvain Marcotte, économe du diocèse de Québec
Mme Linda Renaud, économe des diocèses de Mont-Laurier et de Saint-Jérôme
M. Guy Richard, économe du diocèse de Trois-Rivières
M. Germain Tremblay, personne-lien, AECQ